

## DÉPÔT DES DEMANDES :

Toute demande de subvention AMBITION MOSELLE doit être adressée en 2 exemplaires à :

Monsieur le Président du Département  
Hôtel du Département  
Direction du Patrimoine et de l'Aménagement des Territoires (DPAT)  
1 rue du Pont Moreau • CS 11096 • 57036 METZ Cedex 01

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR :

- Délibération de la collectivité (sollicitant explicitement le financement, adoptant l'opération et arrêtant les modalités de financement)
- Présent formulaire dûment complété (en particulier planning des travaux et demandes de versement engageantes pour le Département, ainsi que plan de financement prévisionnel)
- Estimatif des dépenses liées à l'opération
- Plans de situation et/ou de travaux (selon la nature des travaux le Département pourra demander des éléments plus précis)
- Notice descriptive succincte indiquant en particulier les critères de développement durable ciblés
- Justificatif de propriété ou mise à disposition des terrains (le Département en précisera la nécessité selon la nature de l'opération)
- Engagement du maintien de la propriété de l'ouvrage dans le patrimoine de la collectivité pour une durée minimale de 10 ans (le Département en précisera la nécessité selon la nature de l'opération)
- Relevé d'Identité Bancaire
- Toute autre pièce que le maître d'ouvrage juge utile de communiquer au Département
- Décision attributive de subvention en cas de co-financement d'autres partenaires (document à fournir lors de la demande de solde)

Une collectivité ne peut solliciter une aide départementale pour un investissement relevant d'une compétence qu'elle a transférée à une autre collectivité. Le Département se réserve la possibilité de demander tout document nécessaire à l'instruction du dossier.

Un dossier correspond à un projet comportant un programme de travaux de même nature, avec une continuité géographique et fonctionnelle avérée (exemples : rues connexes).

## RAPPEL DES RÈGLES JURIDIQUES APPLICABLES AUX DEMANDES DE SUBVENTION :

<b>Dépôt du Dossier</b>	La date limite de dépôt des dossiers <b>complets</b> est le <b>1<sup>er</sup> septembre</b> . Les dossiers reçus après cette date seront instruits au titre de l'année suivante.
<b>Vie du Dossier</b>	Le <b>démarrage des travaux</b> , sous la forme d'un ordre de service de travaux ou d'un devis portant la mention «bon pour accord», doit impérativement être <b>postérieur au vote</b> de la subvention départementale.
<b>Demandes de versement</b>	Le respect de la programmation pluri-annuelle des demandes de versement conventionnée est impératif. En cas de non-respect, la fraction annuelle de subvention est perdue. Sous réserve du respect de la programmation pluriannuelle des dépenses ; 1 <sup>er</sup> acompte possible dès justification de 10% des dépenses subventionnables. Dernier acompte à 90%.

## I. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Maître d'ouvrage :	_____	Adresse :	_____
Correspondant administratif :	_____	N° SIRET :	_____
		Tél :	_____
		Coordonnées :	Courriel : _____

### INTITULÉ PRÉCIS DU PROJET :

### Ordre de priorité :

(en cas de dépôt de plusieurs demandes)

### Descriptif du projet :

### Calendrier prévisionnel :

Date de délibération pour ce projet : \_\_\_\_\_

Date de commencement des travaux : \_\_\_\_\_

Date d'achèvement des travaux : \_\_\_\_\_

Date du début de la consultation pour le choix du maître d'oeuvre le cas échéant : \_\_\_\_\_

Date du début de la consultation des entreprises : \_\_\_\_\_

Coût total du projet HT : \_\_\_\_\_

Montant de la subvention AMBITION MOSELLE sollicitée : \_\_\_\_\_

Montant total des autres aides publiques sollicitées : \_\_\_\_\_

Ce projet s'inscrit-il dans le cadre d'un contrat signé avec le Département ?

OUI  NON

Autres dossiers AMBITION MOSELLE éventuels (cf règlement pour nombre maximum) :

Intitulé du projet	Montant travaux € HT	Montant AMBITION MOSELLE sollicité €
- _____	_____	_____
- _____	_____	_____
- _____	_____	_____

## ENGAGEMENT DU DEMANDEUR / ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
agissant en qualité de représentant légal de \_\_\_\_\_,  
ayant qualité pour l'engager juridiquement, sollicite une subvention du Département pour le montant indiqué ci-dessus pour la réalisation du projet précité.

Je certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier. J'ai sollicité les aides publiques indiquées au plan de financement du projet détaillé ci-dessus.

Nom du représentant légal : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_  
Le : \_\_\_\_\_

Cachet et Signature : \_\_\_\_\_

## II. PLAN DE FINANCEMENT DÉTAILLÉ

DÉPENSES	MONTANT HT	RESSOURCES	MONTANT	%	PRÉCISER : <i>Acquis / sollicité / à solliciter</i>
ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES	_____	AIDES PUBLIQUES			
- _____	_____	AMBITION MOSELLE	_____	_____	_____
MAÎTRISE D'OEUVRE	_____	État ( <i>préciser le dispositif</i> )	_____	_____	_____
ÉTUDES PRÉALABLES	_____	Union Européenne	_____	_____	_____
TRAVAUX <i>(par poste de dépenses le cas échéant)</i>	_____	Fonds de concours <i>(EPCI, Communes)</i>	_____	_____	_____
- _____	_____	Région	_____	_____	_____
- _____	_____	Établissements publics <i>(préciser)</i>	_____	_____	_____
- _____	_____	Autres	_____	_____	_____
- _____	_____	<b>SOUS-TOTAL AIDES PUBLIQUES</b>	_____	_____	_____
- _____	_____	<b>AIDES PRIVÉES :</b> <i>(CAF, mécénat, dons, Certificats d'Économie d'Énergie etc ...)</i>	_____	_____	_____
- _____	_____	<b>SOUS-TOTAL AIDES PRIVÉES :</b>	_____	_____	_____
MATÉRIEL	_____	<b>AUTOFINANCEMENT</b>			
- _____	_____	Fonds propres	_____	_____	_____
- _____	_____	Emprunts	_____	_____	_____
AUTRES	_____	Crédit-bail	_____	_____	_____
- _____	_____	Autres	_____	_____	_____
- _____	_____	<b>SOUS-TOTAL AUTOFINANCEMENT</b>	_____	_____	_____
- _____	_____	<b>TOTAL</b>	_____	_____	_____
<b>TOTAL</b>	_____				

### RECETTES GÉNÉRÉES PAR L'OPÉRATION

OUI  NON - Si oui, de quelle nature ?  
*(Ventes, loyer, redevance ...)*

### MONTANT ANNUEL ESCOMPTÉ

### Rappels :

*Les aides départementales sont cumulables avec tout autre type de financement (hormis AMISSUR et projets environnementaux) dans le respect de la réglementation en vigueur.*

*Le plan de financement peut comporter des participations acquises ou sollicitées (à justifier lors de la demande de solde arrêtés d'attribution, courriers d'intention...).*

*Le Département peut être sollicité au maximum à hauteur de 50% du reste à charge du maître d'ouvrage.*

## III. PROGRAMMATION PLURI-ANNUELLE DES DÉPENSES ET DES DEMANDES DE VERSEMENT

MILLÉSIME	DÉPENSES LIÉES À L'OPÉRATION	DEMANDE DE VERSEMENT ENGAGEANTES (i) VIS À VIS DU DÉPARTEMENT
ANNÉE DÉPÔT N	_____ € HT	_____ €
N+1	_____ € HT	_____ €
N+2	_____ € HT	_____ €
N+3 SOLDE	_____ € HT	_____ €
<b>TOTAL</b>	_____ € HT	_____ €

*(i) Le non-respect de la programmation annuelle entraîne la perte de la subvention.*

## IV. IMPACTS ATTENDUS

**L'APPLICATION DE 3 CRITÈRES A MINIMA CHOISIS PARMIS LES 17 OPTIONS CONDITIONNE L'AIDE DÉPARTEMENTALE.**

**LE CRITÈRE SOCIAL D'INSERTION EST OBLIGATOIRE POUR TOUTE OPÉRATION SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 100 000 € HT.**

*Merci de préciser les critères retenus sur une notice à joindre à votre dossier*

### INSERTION

- 1 Marchés de travaux comportant des clauses sociales.  
- Préciser le nombre d'heures d'insertion envisagées (si définies).  
- Contact établi avec un facilitateur.
- 2 Valorisation des entreprises avec des démarches éco-responsables (entreprises d'insertion, Economie Sociale et Solidaire, Responsabilité Sociétale des Entreprises) ou des chantiers d'insertion par l'activité économique.

### ÉCONOMIE FONCIÈRE

- 3 Réhabilitation d'un bâtiment existant.
- 4 Construction sur une friche ou en dent creuse.
- 5 Mutualisation des usages dans un seul bâtiment.

### ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

- 6 Efficacité énergétique du bâtiment au-delà du réglementaire.
- 7 Recours aux énergies renouvelables (EnR) et réseaux de chaleur.
- 8 Implantation bioclimatique.
- 9 Respect des ressources naturelles et de l'eau.
- 10 Récupération des eaux de pluie et/ou limitation de la surface imperméabilisée.
- 11 Chantier vert (gestion des déchets - prise en compte du patrimoine).
- 12 Utilisation d'éco-matériaux / matériaux locaux.
- 13 Implantation favorisant l'accès via les transports en commun ou modes doux.
- 14 Entretien bio des espaces verts.

### INCLUSION

- 15 Valorisation du lien social et/ou de la solidarité intergénérationnelle.
- 16 Prise en compte de l'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite.
- 17 Association des usagers aux réflexions sur la conception / réhabilitation du bâtiment.